



SECONDE PROFESSIONNELLE CONSEIL-VENTE

VENTE D'ANIMAUX DE COMPAGNIE ET DE PRODUITS D'ANIMALERIE

Code Diplôme : 403 212 03 / RNCP : 13 921

Durée et modalités de formation

- 1 année scolaire : de septembre à juin
- 18 semaines au centre de formation

Scolaire par alternance :

- 7 semaines de stage en animalerie
- 13 semaines d'alternance (Salon de toilettage, clinique vétérinaire, animalerie spécialisée, parc animalier...)

Scolaire par Alternance
ou Apprentissage

Objectifs de la formation

La classe de seconde professionnelle conseil vente Spécialité " Conseil Vente d'animaux de compagnie " porte sur l'apprentissage des opérations techniques liées :

- à la maintenance et la vente des animaux et produits vendus en animalerie
- à la mise en rayon des produits et l'aménagement de l'espace de vente
- à la relation clientèle et la conduite d'une vente

Elle doit permettre à l'apprenant de découvrir l'organisation de la production au niveau de l'entreprise et d'éclairer son orientation vers la spécialité du bac professionnel TCVA.

Conditions d'admission en classe de Seconde VAC / prérequis

- Être issu de 3ème générale, 3ème agricole ou autre avec dérogation
- Une forte motivation professionnelle
- Un avis favorable du Conseil de classe ou du Chef d'établissement

Modalités d'admission et délai d'accès

- Dossier de demande d'inscription à compléter dès janvier
- Entretien de motivation avec la Direction ou personne habilitée
- Début de la formation en septembre



Poursuite d'études

- La seconde professionnelle VAC s'intègre dans le parcours 3 ans du Bac Professionnel Technicien Conseil Vente en Animalerie (TCVA)
- Possibilité de rejoindre la classe de 1ère Bac Professionnel Vente d'un autre champ que celui de l'animalerie et tout autre classe de 1ère Bac professionnel sur entretien de motivation.

Programme de la formation

MODULES D'ENSEIGNEMENTS GENERAUX

- EG 1: Langue Française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde
- EG 2: Langue et culture étrangère
- EG 3: Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi
- EG 4: Culture scientifique et technologique

MODULES DU SECTEUR PROFESSIONNEL

- EP 1: La vente des produits
- EP 2: L'environnement du point de vente et le merchandising du produit
- EP 3: Connaissances des animaux de compagnie, produits et accessoires d'animalerie

MODULES A L'INITIATIVE DE L'ETABLISSEMENT

- Thème sociétal collectif (développement durable, santé SST)
- Thème professionnel (Toilettage, Aquariophilie, Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire)

OPTION

- LV2 Espagnol

Handicap et aménagements particuliers

- Suivi des dossiers d'aménagement aux examens
- Accueil et suivi des candidats en situation de handicap
- Présence d'une Assistante de Vie Scolaire



- * Place handicapée
- * Plan incliné
- * Salle de plain-pied

